L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 10 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Sal. Stern, rue Décatur, 52. 26 juin—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Un jeune homme de 16 à 17 ans, comme commis-confiseur. Royale et St Pierre. 10juil—3f

ON demande—Une bonne gardienne (blanche) avec de bonnes recommandations. S'adresser 1,033 avenue St-Charles. 8juil—3f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN couple désirerait trouver de l'emploi en ville ou à la campagne. La femme diplômée pourrait donner des leçons de français ou se rendre utile dans une maison comme gouvernante ou autrement, le mari comme cuisinier ou garçon de salle. S'adresser, Bourbon, 216. 9 juil—3f

JEUNE HOMME, instruit, 23 ans, demande place domestique, valet de chambre ou autre, pourrait donner des leçons de français aux enfants. S'adresser rue Bourbon, No 216. 9 juil—3f

JEUNE homme sachant l'Anglais, le Français et l'Allemand, désire avoir une situation quelconque. A. B., 100, bureau du journal. 5juil—4f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Furlong.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, No 16,825—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Gravier, Commune et Dolhonde, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, cent soixante-quatorze pieds onze pouces et — lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Commune, quatre vingt dix pieds cinq pouces de profondeur sur la première ligne de côté vers la rue Gravier, de là courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Rocheblave et courant vers la rue Gravier, de là quatre-vingt quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Dolhonde à la ligne du fond, laquelle mesure soixante un pieds et deux pouces, les dites mesures étant toutes plus ou moins et sont composées de tout le lot No 33 et d'une partie du lot No 34, d'après un plan déposé en l'étude de Philippe Lacoste, anciennement notaire en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Furlong, par achat de James Thorn, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879. Enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 871.

Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

3 juil—3 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. Grecimmette vs. Joseph Cazaubon. No 3,322.

TROISIEME COUR DE CITÉ, Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI, 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Bartholomew, à Alger, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 2, borné par les rues Newton, London, Orléans et l'avenue Peterson, et désigné par les Nos 28, 29, 30, 31 et 32 mesurant chaque 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur, acquis par Joseph Cazaubon de Norbert Trépagnier, par un acte pardevant A. Ducatel, daté le 20 septembre 1861. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 87, folio 376.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY,
Constable, 3me Cour de Cité.

21juin—21—juil—6 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Husey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,414—Division D—Attendu que Anton Husey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Husey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juil—10 15 19

Succession de Elizabeth Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,401—Division C.—Attendu que Mlle Annie Casey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Barry, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juil—10 15 19

Succession de Mme Catherine Schreiber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,121—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry B. Schreiber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juil—9 14 18

Succession de Mary L. Platimore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,349—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

1 juil—1 5 10

Succession de Mme Louise Mahy, veuve d'Antoine Galiber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 334—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Lagarde exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juil—9 14 18

Succession de Mme Louise Burthe, Vve D. F. Edmond Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,445—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Madeleine Burthe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

1 juil—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS.

Gustave Drewes, Jr., vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32 962—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis Zehnor, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10juil—10 15 19

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33 349—Division E—E. Marquese & Co, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus au registre et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les débiteurs du pétitionnaire se sont conformés avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquese & Co. et de Alexis Bonnecase est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonnecase est par le présent ordonnée de se réunir le 31me jour d'août 1891 par devant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit autorisée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera sécurité, et cela, en quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui pouvent être présentées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit au moins avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

30 juin—31aoû3e06t

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 JUILLET—CLASSE No 260

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.
53	21	23	43	68	61	74	62	33	35	29	48	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans le salon de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 9 juillet 1891—4 heures P. M.

W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de ses tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, avec le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prés. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prés. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prés. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUILLET 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de..$300,000, soit	$300,000
1 Lot de.. 100,000....	100,000
1 Lot de.. 50,000....	50,000
1 Lot de.. 25,000....	25,000
2 Lots de.. 10,000....	20,000
5 Lots de.. 5,000....	25,000
25 Lots de.. 1,000....	25,000
100 Lots de.. 500....	50,000
200 Lots de.. 300....	60,000
500 Lots de.. 200....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de..$500, soit....	$50,000
100 Lots de.. 300,....	30,000
100 Lots de.. 200,....	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit....	$99,900
999 Lots de $100,....	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054 800

PRIX DU BILLET :

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait à mise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêt s à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'actions de stock.

E. C. Heflin vs Ben W. Hope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,170.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, le 20 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Vingt actions de $100 chacune du fonds capital du New Orleans Commission Company limited; les dites actions étant représentées par deux certificats de dix actions chacune au nom de W. P. Ross et par lui transférées en blanc

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juillet 8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison.

Mme C. Searing vs James M. Hennessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,978.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un lot assorti de meubles de maison, autres effets, etc. conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux,

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

3 juil—8 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 9 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes, à savoir : cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de six-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (plus ou moins) de face à la rue Joséphine, sur cent cinq pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composé de deux lots désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan de H. Moellhausen, daté le 5 octobre 1846, déposé au bureau de L. R. Kenney, ex notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Troisième et St-David entre rues étant Deuxième et St-Patrick.

Peter O. Rosenstream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32 883—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'îlet borné par les rues Troisième, Trois, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Young, le 26 me jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, conformément au dit plan le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, pied américain. Le lot numéro Un forme l'encoignure des rues Troisième et St-David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à vapeur Grover Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John D. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,008—En vertu d'un ordre de vente, daté du 10 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Grover Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles, etc., etc., comme il se trouve maintenant dans le fleuve Mississipi, vis-à-vis la tête de la rue Nord, sur la rive droite, à peu près vis-à-vis le bas du débarcadère du bac du Second District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Dans le quartier des affaires de gros.

W. S. Benedict versus Nicholas Burke, exécuteur testamentaire et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,886—En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 1891 et signé le 3 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, d'une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds sur le côté vers la rue Poydras ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 de livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent en qui en quelque sorte en dépendent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8 15 22 29—juillet 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée connue comme le No 224 rue Huitième, et formant l'encoignure de la rue Chestnut.

Thomas L. Bayne vs. Philip Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliséum, Huitième et Harmonie, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Huitième, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur l'autre ligne de profondeur de cent vingt pieds et formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portent le numéro municipal 224 rue Huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juin—26 29—juil 6 13 20 25 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues David, St Louis, Salomon et Conti, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, le 21 avril 1856, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire. Les dits lots de terre, mesurant chacun, au pied américain, trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de cent deux pieds huit pouces. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que feu Mme Anne Smith a acquise de James Dastan conformément à un acte passé pardevant Philippe Lacoste, ancien notaire, le 18 octobre 1858.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant (au pied anglais) trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée, Mme Anne Smith, de John Cohiglovich, par acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 10 octobre 1866.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—3 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,664.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Solomon Levy, No 28,267 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'îlet borné par le Chemin Félicité et les rues Camp, Ste-Marie et Magazine, sur un plan fait par Jules Dreux, daté le 11 avril 1855. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent vingt-huit pieds huit pouces et cinq lignes sur le côté le séparant du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson, dans l'îlet compris par les dites rues Claiborne et Félicianna.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,638 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, leur appartenant, situés dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'îlet numéro vingt-huit, borné par les rues Clouet, Claiborne (anciennement St Avide), Félicianna et Robertson (anciennement St Jean-Baptiste), conformément à un plan fait par J. A. Fuego, le 25 janvier 1841 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent, chacun, au pied anglais, trente-un pieds de face à la rue Clouet, sur cent vingt pieds (dix pouces et six lignes); le lot numéro treize formant le coin des rues Clouet et Robertson.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse, conformément à un acte de partage, entre les héritiers de Mme Thérèse Koch, veuve en premier mariage de William Topfer, et en second mariage de Dominique Busson, exécuté pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 20 juillet 1888 (acte enregistré au bureau des transferts, livre 120 folio 365)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 1er

Vente d'intérêt dans une propriété du Troisième District.

Prosper Bonnet vs. Célestin Dufaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,924—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise de six lots de terre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par les Nos Quatre, Cinq, Six, Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre, dans l'îlet numéro Trois, borné par les rues Hancock, Juniceville, Bienvenu et Monroe. Les dits lots numéros Dix, Onze et Douze mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face chacun à la rue Bienvenu sur une profondeur de cent trente pieds, pied américain, entre lignes parallèles, et égales, et les lots numéros Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt quatre mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Juniceville, sur une profondeur de cent trente six pieds dix pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8 15 22 29—6 11 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Heinrichs & Dannerman vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 31,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. E. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après :

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1/2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par la rue Magazine, ayant 5 chambres de chaque côté, cuve et bassin, bonne cour dans le fond, retiré de la rue. Les chambres ont des tuyaux à gaz prêts pour le gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années, les chars urbains passent devant la porte et la propriété rapporte un loyer de $15 par mois chaque côté. Le terrain mesure 30 pieds de face rue Constance, 159 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Préot, notaire.

4 juillet—4 11 18 25—1 8 août

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.

Résidence et magasin en brique à deux étages, solidement construit.

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en brique à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'îlet entièrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville, ayant hangar faisant face aux deux rues, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc., au rez-de-chaussée, et joli balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan du dit lot et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 3 pouces de face à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue bien pavée et est depuis longtemps favorablement connue comme le "Red Store." Convenable soit pour placement ou occupation profitable.

Conditions—Un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent-comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 27—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,

No 958 rue Magazine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yalets et femme.

No 32,559—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, crieur—Bureau 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière, No 958 rue Magazine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise (dans l'îlet entièrement borné par les rues Constance, Sixième District de cette ville), retiré de la banquette, avec parterre et jardin de côté, galerie de façade et 6 chambres, cours proprement pavées, citerne, hangar, etc. Le lot est désigné par le No 16 sur le plan No 79, déposé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Doublement situé près des chars en face, et près du marché de la rue Nemours. Résidence de choix dans un charmant voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lieu de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, un dépôt du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat comptant, pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juil—1 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planting and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

1° Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises, No 87 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'îlet autrement borné par les rues Felicité, Quatrième district de cette ville), retiré du trottoir, avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et deux chambres et lavoir dans la bâtisse du fond, citernes et un grand hangar à deux étages au fond du lot. En bon état et confortablement arrangé de façon que la propriété puisse facilement divisée en deux corps de logis si on le désire. Le lot mesure (mesure française) 25 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur étant la moitié qui se trouve la plus rapprochée de la rue Fulton du lot No 5 dans l'îlet No 7.

2° Cinq (5) lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit : Lots Nos 6 et 7 chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Millaudon sur 105 pieds de profondeur. Près du Audubon Iron Works, propriété du Parc Audubon et l'avenue St-Charles. Terrain élevé et sur d'augmentation.

3° Onze (11) lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 254, borné par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 74 et mesurant comme suit : Lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 0 pouces de profondeur; lots 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et le lot No 24 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4° Seize (16) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Adams, Burdette, Esther et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24 et mesurant comme suit, à savoir : Lots Nos 4, 6, 7 et 8 chaque 30 pieds de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.

5° Dix (10) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 253, borné par les rues Washington, Cohn, Huitième et Burdette, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 23 et 24, et mesurant comme suit : Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur; les lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Huitième, sur 150 pieds de profondeur et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

Ces lots ci-dessus sont totalement, complètement et cinquièmement décrits sont à proximité de l'avenue en gravier Carrollton et des chemins fermés, à une proximité qui est là. Une spéculation. Dirrect-tout de ces lots et des lots donc démontrées en plein Bureau.

6° Quarante (40) actions du Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company, Limité, de la valeur au pair de $100 chacune, dont vingt actions ont été émises à Jean Donneys, représentées par le certificat No 6, daté le 27 février 1890, et vingt actions sont le certificat No 6 au nom de Joseph W. Frelsen, daté 1891, et transférées à Joseph W. Frelsen, daté le 17 janvier 1889, et garantis à Jean Donneys.

7° Un certain billet à ordre, daté le 24 mai 1889, pour cinquante dollars ($50) tiré par Charles H. Osterberger à l'ordre de Jean Donneys, et payable 60 jours après date.

Et le même jour au local No 87 rue Ste-Marie, près de la rue Chippewa à 1:30 heures P. M.

Tout et séparément les meubles de maison et les meubles qui s'y trouvent d'après un inventaire.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 au dessus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, au frais de l'acquéreur.

24 juin—28—4 11 18 25 juillet—1 août

Successions de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31 375—Cour Civile de District

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 17 mars 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir.

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet No 219, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, d'après le dit terrain mesure, au pied américain, quarante pieds de façade rue Derbigny, vingt-six pieds sur une première profondeur du côté de la quarante pieds de profondeur et le lot faisant face à la rue Bienville sur quarante pieds quatre pouces sur la limite la plus rapprochée de la rue Bienville.

2° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations situé dans le Second District de cette ville dans le carré d'îlet No 219, borné par les rues Bienville, Conti, Derbigny et Claiborne, et désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pilié, daté du 5 décembre 1890 et annexé à un acte fait par F. J. Aleix, notaire, le 9 janvier 1891, dans l'affaire de la succession. Ledit terrain mesure, au pied américain, vingt-sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur de cinquante quatre pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et devra faire un dépôt de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—juil 4 11 18 25—1er août.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence en bois à deux étages dans le centre de la ville et rémunérative.

Rue Tremé entre St-Louis et Toulouse.

Succession de Mme M. Mathes.

No 22,134—Cour Civile de District,

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 mai 1891 et rendu dans la succession ci-dessus.

La résidence en bois à deux étages couverte en ardoises No 99 1/2 rue Tremé entre St-Louis et Toulouse dans l'îlet borné par ces dans le Second District de cette ville, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres dans une cuisine séparée à deux étages cour briquetée etc.

Le lot est désigné par le No 4 sur un plan annexé à l'acte de vente pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, à la date du 7 août 1867; suivant le dit plan le dit lot mesure 15 pieds 5 pouces de face à la rue Tremé, sur 80 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et faisant face dans le fond à une allée de 4 pieds 11 pouces de large en commun au dit lot et à d'autres en arrière rue St-Louis. Sa proximité des brasseries et des chantiers de bois du Vieux Bassin assure à cette propriété une occupation constante et des revenus réguliers. Un nantissement de première classe pour un petit capital.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an de crédit par billet garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6 13 20 27—juil 4 11

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,281—Division C—James C. Munroe vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James C. Munroe soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 25me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur présente un état de ses affaires, la remise de sa cession, obtenir d'eux sa décharge de dettes, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises comme il jugeront nécessaire, et dans l'intervalle que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1891.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 juin—3 f au 25 juillet

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES MAGNIFIQUES.

Miroirs, Chandeliers et Installation de Gaz.

Succession de John Henry.

No 32,270—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 15 juillet 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci dessus, Division E, daté le 1 mai 1891, et rendu dans la succession ci-dessus nommée, au local No 35 rue Colisée entre les rues Polymnie et Urania : Un lot de beaux meubles de maison, style riche et bien finis, comprenant meubles de salon, de salle à manger, de chambre et de cuisine, aussi glaces élégantes, chandeliers et installation de gaz.

Conditions—Comptant avant livraison.

3 juil—3 4 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Dans de jolis cottages seuls et doubles, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dietsler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 26 juin 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois, à un étage, Nos 130 et 130 1/2 rue Joséphine, coin S.-E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Joséphine, Chippewa et St-Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi, le joli cottage simple, en bois, à l'arrière, No 268 rue Chippewa, ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel ils sont situés, forme le coin des rues Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur et façade rue Chippewa de 120 pieds et 3 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. G. Blanchard, déposé à voyer de la ville, en date du 11 octobre 1871, le tout ou mesure américaine, loué au mois au taux de $34 par an.

Ils sont situés à un îlet de la rue Jackson, au milieu d'un voisinage propre ou, assurant de bons locataires en tout temps. Comme placements d'argent où pour se faire des demeures, ils sont désirables.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente sera requis.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 4 11 18 25—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS

COTTAGES DOUBLES

—ET DE—

Beaux terrains convenables pour y bâtir

—DANS—

Une localité de résidences de choix

—ET—

Un quartier qui prend de valeur rapidement.

Nos 206, 208, 210, 212, 214 et 216

AVENUE NAPOLEON,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Placements d'argent de premier ordre et demeures.

SUCCESSION DE DANIEL DARMS.

No 32,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, en date du 20 mai 1891 et un ordre supplémentaire du 4 juin 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le joli cottage double en bois, Nos 214 et 216 avenue Napoléon, au coin sud-est de la rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, retiré de la banquette, 4 chambres, cuisine, deux citernes et une grande écurie en bois à deux étages. Le terrain qu'il prend est désigné par la lettre B sur un plan de Charles F. de Cavaroc, voyer, le 13 mai 1891, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne, et mesurant 50 pieds 4 pouces au plus de façade sur l'avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Baronne.

2° Le beau cottage double, élevé de terre, en bois, à distance de la rue, Nos 210 et 212 avenue Napoléon dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, retiré de la banquette, ayant quatre chambres, auvent et citerne de chaque côté. Le terrain comprend deux des quatre lots par la lettre B sur le susdit devis ou plan, et mesure 30 pieds de face à la rue sur l'avenue Napoléon, même largeur à l'arrière sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le joli cottage double en bois à distance du trottoir, Nos 206 et 208 avenue Napoléon, adjacent à et dans les mêmes district et îlet que celui qui la propriété ci-dessus décrite, ayant quatre chambres, auvent et citerne de chaque côté. Le terrain est désigné par la lettre C sur le susdit devis ou plan, et mesure 30 pieds de face à l'avenue Napoléon, même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre D sur le susdit devis ou plan, et mesurant 30 pieds de façade rue Baronne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds, plus ou moins entre lignes parallèles.

La susdite propriété décrite est splendidement située en côté centrique d'une des plus larges avenues de la ville, adjacente à l'avenue St-Charles, chars, églises, marchés et écoles dans un voisinage en voie de développement, et s'accroissant rapidement grâce aux améliorations qui y sont faites. Par la valeur et la position des terrains à bâtir, il est tout à fait recommandé aux capitalistes pour des placements de capitaux remunérateurs et pour l'établissement de demeures respectables.

5° Le lot vacant, compris le droit, titre et intérêt en et à un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, désigné dans un plan de l'ancien Carrollton par le No 129 original, maintenant les Nos 307 et 324 du nouveau plan de la ville, compris dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Neuvième et Dixième, et mesurant par le nouveau plan de la ville, 300 pieds de profondeur 300 pieds de façade rue Cambronne, et 52 pieds de façade rue Jefferson, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la partie à crédit, s'il en est, sera représentée par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lieu de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Pour la propriété décrite au cinquième lieu, comptant.

Les acquéreurs seront requis d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et paieront au moment de la vente 10 pour cent comptant du prix d'achat.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 juin—6 13 20 27—4 11 juillet

PAR ONORATO & STUART.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième district, la résidence bien connue de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et la rue Octavie, consistant en résidence, élégant et spacieux terrains, bosquets, écuries, et dépendances.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Charles D. Stuart, encanteur.—Bureau No 10 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, en date du 12 juin 1891, des délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire le 10 juin 1891, nous vendrons à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété dans l'îlet borné par les avenues St Charles et Peters, les rues Octavie et Jennet, et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant une façade de 140 pieds 7 lignes sur l'avenue St Charles sur 353 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Octavie, 315 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lieu de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte devra porter toutes les clauses de garanties usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer la collection; les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée, les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission des encanteurs.

16 juin 16 17 20 27—juil 4 5 11 16

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations à prix modérés. 30 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Propriété pour résidence dans le Premier et le Sixième District.

Coin sud-est des rues Perdido et Howard.

ET

Coin des rues Constance et Bordeaux.

No 32 273.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire de Thomas Smith et als vs James B. Sinnott, le 25 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après, à savoir :

1° Le magasin-résidence en bois à deux étages coin sud-est des rues Perdido et Howard dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désigné comme le lot No 1 et 2 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 novembre 1860. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 28 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Perdido sur 90 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Perdido et Howard.

2° Le magasin et résidence à un étage sur l'encoignure sud-est des rues Constance et Bordeaux, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Live Oak maintenant (Constance), Bordeaux, Laurel et Lyon. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 17, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 98 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à maturité, et en cas d'éventualité l'hôtelle à la même chose jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur le montant qui sera saisi, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés respectives vendues. Les améliorations sur les dites propriétés seront assurées pour les acquéreurs et les polices transférées aux acquéreurs. Les taxes dues et exigibles pour 1891 par les acquéreurs du paiement final des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.

31 mai—31—juin 8 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme N. B. Sargi.

No 16,882—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 juillet 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Quartier (la dernière rue n'est pas encore ouverte.) Le lot est désigné par le No 1 et mesure environ 28 pieds 0 pouces de face au Chemin du Bayou, environ 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré. Le lot plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis enregistré en bon état, montrant la correcte situation du dit lot et les mesures telles qu'on peut le dit croquis qui doit contrôler tous les rapports des dimensions.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication et fera au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ EN BRIQUES,

Coin nord-ouest des rues Perdido et Franklin.

Propriété rues Remparts et Bassin, entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Bâtisses de fabriques, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Mme Mary Maria Marthe Harrison, veuve de Jean Joseph Mabit et al vs les tuteurs et curateurs spéciaux des enfants mineurs de William Louis Alfred Sorbé.

VENTE POUR PARTAGE.

No 33 016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891, et signé le 5 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci après décrites, à savoir :

1° Une certaine portion de terre dans le carré d'îlet borné par les rues Perdido, Franklin, Gravier et Liberté, formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de tous les terrains 1 et 2 sur un plan de E. Pilié daté le 10 avril 1891, mesurant 62 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 85 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Franklin, 60 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur de l'autre côté et 50 pieds, 10 pouces et 4 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la rangée de bâtisses en brique à un étage, le coin occupé par une épicerie.

2° Un autre terrain dans le même îlet contigu au premier, composé de tous les terrains 3 et 4 sur le dit plan et mesure 63 pieds 4 pouces de façade sur la rue Perdido sur 84 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une rangée de quatre bâtisses en brique à un étage.

3° Un autre terrain dans le même îlet à côté et contigu aux deux propriétés ci-dessus décrites, composé du terrain No 11 sur le dit plan et mesure 27 pieds de façade rue Franklin par 127 pieds 5 pouces quatre lignes de profondeur du côté du lot 12, et 127 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St Pierre. Le terrain est composé de 4 lots Nos 3, 4, 29 et 30 sur un plan par E. Pilié, le 16 avril 1891 et mesurant ensemble 44 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Remparts et Bassin, sur une profondeur de 128 pieds un pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à un étage pour usage avec forge etc.

5° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne, le terrain se compose des lots Nos 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 23 avril 1891 et mesurant 81 pieds 0 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en bâtisses en briques connues comme Purves Southern Vinegar Factory. Louée à bail jusqu'au 31 décembre 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste en un crédit d'un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente et représenté par des billets divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt du vendeur et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de garantie de non alienation, la clause d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs assumeront les taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent du prix comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Go. C. Préot, Notaire.

7 juin—7 9 14 21 28—5 juillet 5 11

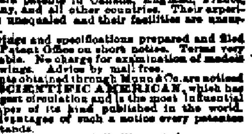

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

No 32,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Joaquin Sambola vs ses créanciers.

Voitures de boulangers, mulets, harnais, installations de bureaux et de magasin, balances, échelles, sucre, farine, chaudron en cuivre, roues de voitures vieux fer, machines à sécher les pâtes italiennes et différents autres articles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu SAMEDI, 11 juillet 1891, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 209 rue Decatur, entre St-Philippe et Ursulines, Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 juin 1891, et à moi cédé :

Trois mulets, sept voitures de boulanger, sucre et autres marchandises, installations, etc., délivrés par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.

Conditions au-comptant comptant.

Les marchandises devront être enlevées immédiatement après la vente.

1er juil—1 7 10 11

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE EN BOIS, ARDOISÉ,

No 563 rue Conti.

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmele, sa femme.

No 33,243—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial Place—SAMEDI, 8 août, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Conti, White la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12 mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 13, et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 3. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars lieux d'aisances, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et il sera fait un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 juil—5 11 18 25 août 1 8

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District,

Avantageusement située près de la Bâtisse de la Compagnie de Brasserie du Sud, coin des rues Marais et Conti.—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par Frank Oberle comme magasin d'épiceries de détail et buvette, coin St-Louis et Marais.—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St-Louis.—Une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue Marais.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Fred'k A. Starcken et als.

No 32,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 19 mai 1891 et signé le 25 mai 1891, et conformément aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuées le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent se touchant tous situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St-Louis désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 sur un plan de Louis Pilié, daté du 27 novembre 1875.

Le terrain No 13 formant le coin des rues Conti et Marais et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur l'allée Starcken, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du ter ain No 14.

Le No 14 est contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière de l'allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes sur le côté du terrain 13, et 128 pieds 3 pouces sur le côté du terrain 15.

Le terrain 15 touchant au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, même largeur à l'arrière sur le côté de l'allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 1/4 lignes sur le côté du terrain No 14 et 123 pieds 9 pouces 9 lignes sur le côté du terrain numéro 16. Le terrain numéro 16 est contigu au terrain No 15 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces 6 lignes, sur la ligne du terrain No 15, et 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain No 17.

Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne vers la rue Marais.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en brique avec attic formant le coin des rues Marais et Conti, occupée comme magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage et une chambre dans l'attic.

Une bâtisse en briques à deux étages attenante à l'arrière, avec une cuisine, deux chambres au premier étage et un grenier dans l'attic.

Trois bâtisses avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Marais, Conti, St-Louis et Tremé, désignés par les numéros 11, 12 36, sur le plan du terrain mentionné dans le paragraphe ci-dessus, et mesurant comme suit, savoir : le terrain numéro 11 21 pieds 3 pouces de façade rue St Louis, même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds sur la ligne de la rue Tremé, et 128 pieds 7 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne de la susdite ligne du terrain No 12.

Le terrain numéro 12 est contigu et est à 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis et Marais, mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue St Louis, sur 70 pieds de profondeur et de façade rue Marais. Le terrain numéro 36 est séparé par un passage et mesure 21 pieds 3 pouces de façade sur l'Allée Starcken, ci-dessus mentionnée, sur une profondeur de 50 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en brique avec attic formant le coin des rues St-Louis et Marais, ayant un magasin au rez-de-chaussée, et une chambre à l'étage supérieur, attic, cuisine en briques, à deux étages, pièce à l'arrière. Une bâtisse attachée à la bâtisse principale avec deux chambres au rez-de-chaussée, et deux chambres à l'étage supérieur, attic et une bâtisse en briques à un étage contenant six ardoises, trois bâtisses en briques, formant les Nos 88, 90 et 92 rue Marais, ayant chacune deux chambres et une cuisine dans la cour. Aussi une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière du terrain No 11 à savoir 4 chambres, citerne, hangar, auvent, etc. occupée comme chantier de bois et de charbon, et portant le numéro municipal 216 rue St Louis.

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de vente pardevant Thos W. Collins, notaire, frais, sont aux frais des acquéreurs.

4 juil—4 11, 18, 25—août 1, 8

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 24,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur,—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 29 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et de son épouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (anciennement Legeth) désigné comme lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire; un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de la vente.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.

Dans le Deuxième District.

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson.

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,789.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, No th Johnson, Dumaine et North Prieur, désigné comme lot No 55, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer. Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages, subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse, bien subdivisée, attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en sus de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.

20 juin 20 21 27—juil 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE A ALGER.

Succession de Thomas Carter.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 32 881.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1891 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir.

Un certain terrain situé sur la rive droite de la rivière Mississipi, dans le district d'Alger, maintenant le Cinquième district de cette ville, dans le carré d'îlet No 40, borné par les rues Jackson, Franklin, Monroe et Homer, d'après un plan sur un devis de C. A. DeArmas, arpenteur civil, le 1er novembre 1860, et annexé à un acte passé le 16 décembre 1865 lequel terrain mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Jackson sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés ou en faisant partie.

Les améliorations consistent d'un joli cottage à distance de la rue, portant le numéro municipal 47 de la rue Jackson, avant 4 chambres, auvent, lieux d'aisances, etc., arbres d'agrément et arbres fruitiers, à proximité du marché, de l'église et à trois îlets seulement de la rivière.

Conditions—Comptant sur l'adjudication l'acte de vente pardevant Walter D. Denègre notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6 13 20 27—juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée d'un excellent rapport et admirablement située dans les Deuxième et Troisième Districts de cette ville, en face des marchés français, au coin des rues St-Philippe et Decatur—

Magasin et résidence en briques, à deux étages avec mansardes, loués $1,080 par an;

—ET—

14 Terrains rue Dauphine, couvrant toute la façade l'avenue Jourdan à la rue Deslondes, avec le cottage double élevé pre que neuf, coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan; cottage simple avenue Jourdan, et une bâtisse à un étage, occupé par John Bauer comme boulangerie, et une orangerie.

George Dietrich et als. vs. Louisa Dietrich et als.

No 32,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à des ordres daté du 26 mai 1891 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deux ième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Vieille Levée ou Decatur, Chartres et Dumaine, désigné par la lettre G sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, comme plan No 120 le quel terrain forme le coin des rues Vieille Levée ou Decatur et St Philippe, et a 21 pieds 2 pouces de façade rue Vieille Levée ou Décatur, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue St-Philippe, et 21 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence à deux étages en briques avec mansardes, ayant au rez-de-chaussée magasin, entrepôt, hydrant, etc.; au 1er étage large veranda, s'étendant sur toute la façade et la profondeur de la bâtisse, sept chambres à coucher, corridor, gaz, etc. occupé par — comme épicerie de famille en détail, etc., et loué $1,620 par an.

2° Quatorze terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jourdan, les rues Royale, Deslondes et Dauphine, désignés par les numéros de 4 à 17 inclus, conformément à un plan de A. de Armas, voyer, le 27 août 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu; les dits terrains ont d'après le dit plan, au pied américain, les dimensions suivantes : les terrains numéros cinq sur 24 pieds 6 pouces et 6 lignes de façade rue Deslondes sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les terrains de cinq à dix-sept inclusivement, chacun, 25 pieds de façade rue Dauphine, sur 127 pieds, 10 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain numéro cinq forme l'angle des rues Dauphine et Deslondes et le terrain numéro dix-sept forme le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan; le terrain numéro cinq mesure 28 pieds, 8 pouces et 3 lignes de façade à l'avenue Jourdan sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent sur les terrains 21 et 22, un cottage double élevé en bois couvert en ardoises, ayant de chaque côté un salon, trois chambres, galerie, cuisine, trottoir entouré d'un jardin et d'arbres fruitiers et des lieux d'aisances, etc., ayant grandes chambres, auvents et un entrepôt.

Sur le terrain No 20 il y a un cottage en bois couvert en ardoises, avant deux chambres, un grand hangar dans le fond pour wagon, dans la cour, citerne, écurie, etc.

Sur le terrain No 23 il y a un cottage en bois couvert en ardoises ayant galerie de côté et épicerie, une bâtisse dans le fond une bâtisse en partie avec des fours grands et écuries, servant de chantier de boulangerie etc.

Les terrains Nos 10 à 19 inclus sont cultivés en orangerie, l'orangerie étant en bon rapport, et contient des mandariniers plusieurs centaines de petits orangers. La bâtisse qui est occupée par John Bauer comme boulangerie étant prise le nom, une copie duquel peut être vu au bureau des encanteurs, expire le 15 novembre 1892, est une propriété spéciale de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par privilège du vendeur et hypothèque, portant intérêt à 8 pour cent à partir du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles, honoraires d'avocat, assurance et la transfert des polices, et l'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 juin—6 7 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur No 408 rue Bienville, entre les rues Miro et Galvez, Joli Cottage.

Succession de Christoph Rahders.

No 32,695.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. SPEAR, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mai 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Miro, Conti et Galvez, désigné par le No 2 dans l'îlet No 324 sur un plan dressé par le feu Allou d'Hemécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853 et déposé à l'étude de Pierre Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 10 octobre 1853 le dit lot mesure 29 pieds 0 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois, couvert en ardoises et retiré de la banquette, ayant des galeries de devant et de côté, cinq chambres, lieux d'aisances, cuve, citerne, cour, une bâtisse en bois dans le fond, contenant une cuisine et deux chambres, lieux d'aisances, etc. et connu sous le numéro municipal 408 rue Bienville.

Conditions—Une moitié ou plus au gré de l'acquéreur, et le reste à un ou deux ans avec billets d'acquéreur avec intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale, privilège de vendeur sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non aliénando, le transfert de la police d'assurance portée sur les améliorations de la dite propriété pour le montant des billets détenu par le vendeur ou n'importe quel détenteur, intérêt et frais 5 pour cent honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt et frais en cas de procès pour en recouvrer la collection, la clause de la vente sans estimation pour en obtenir le paiement des dits billets hypothécaires avec capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera comptant 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 en sus de son adjudication, et la convention et stipulation que l'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix convenu dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication sera considérée comme entraînant pour être en défaut sans autre formalité.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 juin—8 13 20 27—4 11 juil

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison de résidence bien située et désirable dans le Second District.

No 351 rue St-Philippe, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Ursulines, Miro et St-Philippe.

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU—Bureau, 85 et 87 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 1er août 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, Dossier No 32,951, dans l'affaire de la succession de Charles Doisseau, décédé, à l'encan.

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de la ville de la Nouvelle-Orléans carré d'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, mesurant 32 pieds de façade rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et connu sous le numéro municipal 351 de la rue St Philippe. Les améliorations comprennent six chambres et une cuisine, deux citernes, lieu d'aisance, etc.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication de la propriété et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. J. Rhodes, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 8 15 22 29—août 1

Friction Rouge du Dr Teatut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou par les maladies — Bouteille de 6 onces. 60 sous.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

VENDREDI.

Mandeville.

Le drame